

3.1 PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIES A1, A2, AM

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

PARCOURS THEORIQUE

A1-A2 : La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au Code » pourra être suivie à votre rythme via Internet (achat d'accès en ligne).

AM : le parcours de formation prévoit un minimum d'une heure de cours théorique collectif, en salle en présence d'un enseignant.

Il consiste en une sensibilisation au Code de la Route.

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute (**sauf AM**) ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

LIEU ET CONDITIONS D'USAGE DE LA PISTE MOTO

Adresse de la formation hors circulation :

CENTAURE PARIS NORMANDIE

Aire Autoroute A13

27310 BOSGOUET

Temps de parcours à partir de l'école de conduite :

15 minutes

Partage de la piste de formation :

Piste privée

Capacité d'accueil :

La piste peut accueillir 3 motos et 3 élèves simultanément, plus le formateur

Disponibilité de la piste :

Du lundi au samedi de 8H à 21H (potentiellement)